

CHAPITRE C.2

Tissus bâtis et paysages urbains



Deux générations
d'aménagements

Le paysage comme monument en perspective

Paysage urbain, rues du centre historique :
valeur des paysages urbains reconquis :
Associer espace public et façades, maisons et monuments
A la recherche de cohérences de traitement ?



La rue Guynemer, la continuité urbaine et la perspective sur le parc Lawrence et les perspectives

C.2.1 Le paysage urbain des rues en ordre continu du centre historique

Les paysages urbains de Pau sont marqués par un certain nombre d'éléments régulateurs qui les fondent :

Les vues sur les monuments

L'importance du végétal dans la ville

- La présence de grands éléments naturels dans le centre urbain Gave, revers boisés;
- La présence et les perspectives sur le végétal des parcs, jardins et espaces publics, le dialogue des arbres taillés et des arbres à port libre;
- Les espaces urbains continus et les espaces intégrant les coupures bâties des jardins;
- Le jeu des façades avant alignées sur la rue à la composition régulière et des façades arrières, tournées vers le cœur d'îlot, les espaces libres et jardins, très souvent agrémentées de galeries;
- Les perspectives sur les monuments.

Les rues du centre ancien de Pau en ordre continu. Extrait du plan de l'AVAP-SPR.



Relation au paysage, entre gave et montagne.



Rue Lajus : valeur des jardins, dialogue avec l'eau, perspective monumentale.

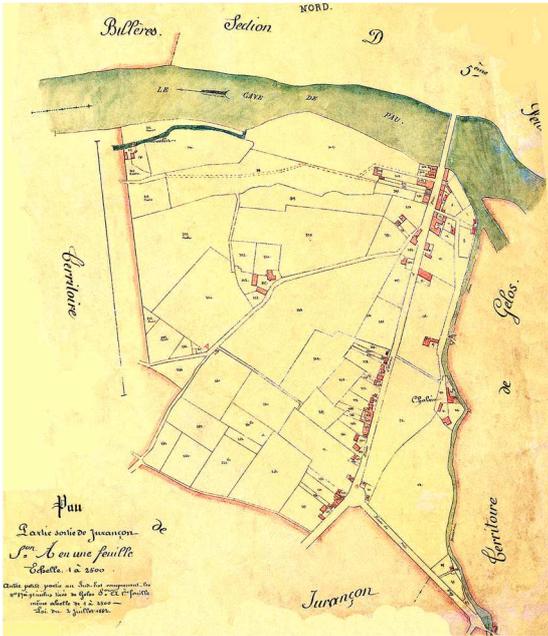


Le Gave comme monument.



Séquence et articulation de l'arbre et des façades ordonnées avec l'avenue du 14 juillet.

C.2.2 Paysages urbains, type XIX e : le quartier du 14 juillet, l'avenue bâtie en ordre continu , les jardins en cœur d'îlot



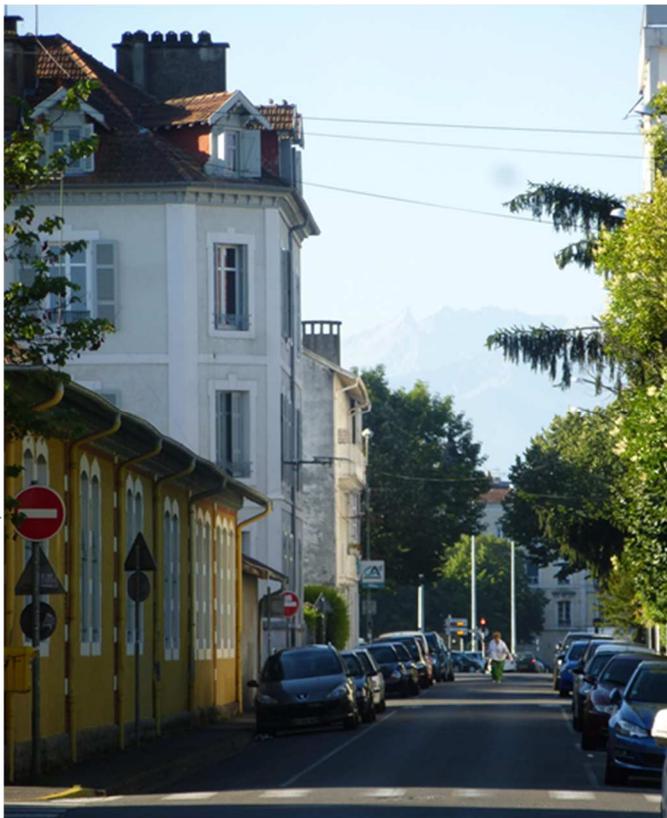
Cadastré napoléonien. Section D, 5° feuille. Glandinet

Le quartier du 14 juillet offre une grande diversité de paysages. La rue du 14 juillet bâtie en ordre continu à partir du XIX e siècle permet d'établir dans une perspective sud, la relation entre le grand paysage (collines et montagne) et le motif urbain.

Dans cette perspective, la place du 14 juillet offre une séquence d'articulation entre un élément végétal, l'arbre, sorte de pivot sur la place et la rue marquée par les façades ordonnées.

L'intérieur du quartier est marqué par des jardins en cœur d'îlots, la relation à l'eau et au Gave ainsi que par la perspective monumentale du château.

L'avenue du 14 juillet, l'ordre continu, présence du gave, les jardins en cœur d'îlot. Plan de l'AVAP, extrait.



C.2.3 Paysage urbain des quartiers en ordre discontinu, l'exemple des rues Gaston Phoebus, Michelet, Hugo, Meillon, Lamartine, Rostand... l'avenue bâtie en ordre continu , les jardins en cœur d'îlot

Ce secteur de la ville est occupé par un bâti modeste datant de la fin XIX^e - début XX^e siècle et qui par endroits offre une belle qualité architecturale. Les jardins et les cours plantées qui se trouvent à l'avant des maisons sont clos par des murs de clôture et des portails de qualité, construits en alignement de l'espace public.

La valeur des espaces publics est marquée par les vues sur de grands signaux architecturaux (église Saint-Jacques) et les Pyrénées dans la perspective des rues vers le sud..

Le quartier de villas au nord de la place de Verdun, villas petites et moyennes, jardins.



C.2.4 Paysage urbain : Les quartiers hétéroclites et banalisés, l'exemple du quartier Saint-Joseph



Le paysage du quartier Saint-Joseph est aujourd'hui banalisé, hétéroclite, avec très peu d'édifices véritablement intéressants.

Pourtant cet ensemble est intéressant par :

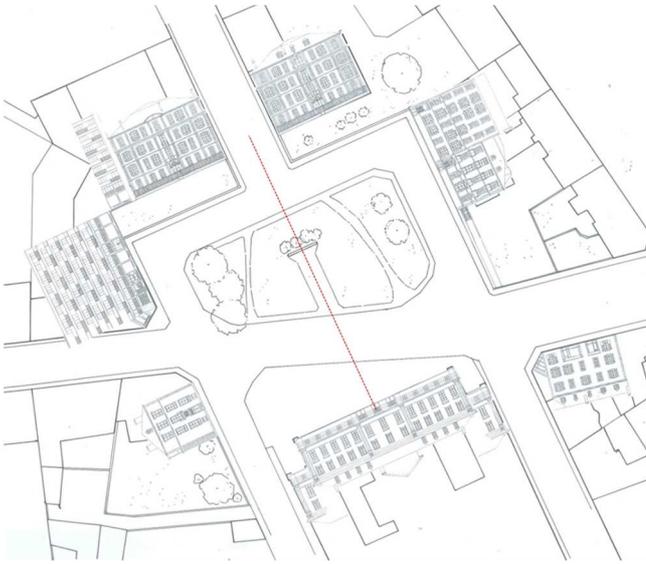
- son histoire (voies de desserte du lotissement 1913-1914, nouvelle demande et approbation 04/10/1929 après recalibrage des voies, cahier des charges précis...)
- sa forme urbaine, parcellaire en lanière, jardin de devant, jardin vivrier au revers, mise en scène de l'église tirant parti d'une parcelle triangulaire...
- la cohérence des formes bâties (qui n'exclut pas les variations stylistiques des années 30, du néo-basque à l'Art Déco).



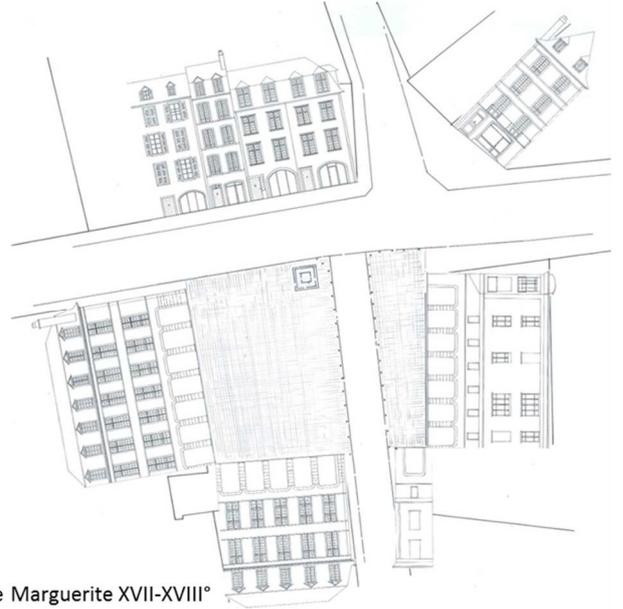
C.2.5 Paysage urbain : les grands boulevards de ceinture plantés, l'exemple du boulevard Alsace-Lorraine

L'architecture présente sur le boulevard est d'un caractère très hétérogène et c'est la qualité des plantations ainsi que l'architecture de l'église Notre-Dame qui lui donnent son intérêt.

Le boulevard de ceinture a également conservé sa valeur de seuil urbain et de limite. Il apparaît comme une grande « douve ».



Place Albert 1^{er} Début XX°



Place Reine Marguerite XVII-XVIII°



Place Clémenceau



Square Albert 1^{er}



Place Gramont

C.2.6 Les ensembles urbains particuliers, les places, les parcours urbains

La place Reine Margueritte

La place Clémenceau

La place de la Libération

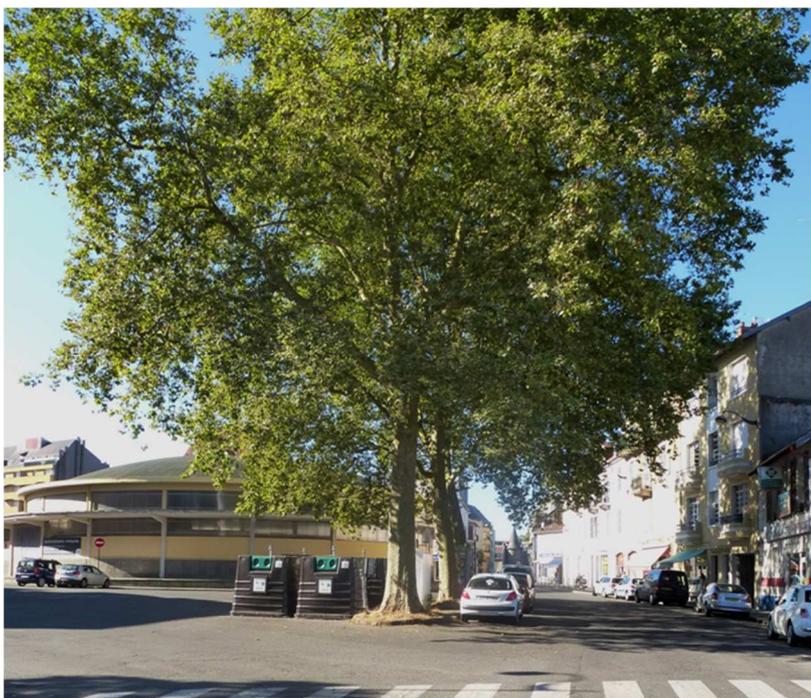
La place Albert 1^e

La place « carrefour » Gramont

La place de la Monnaie

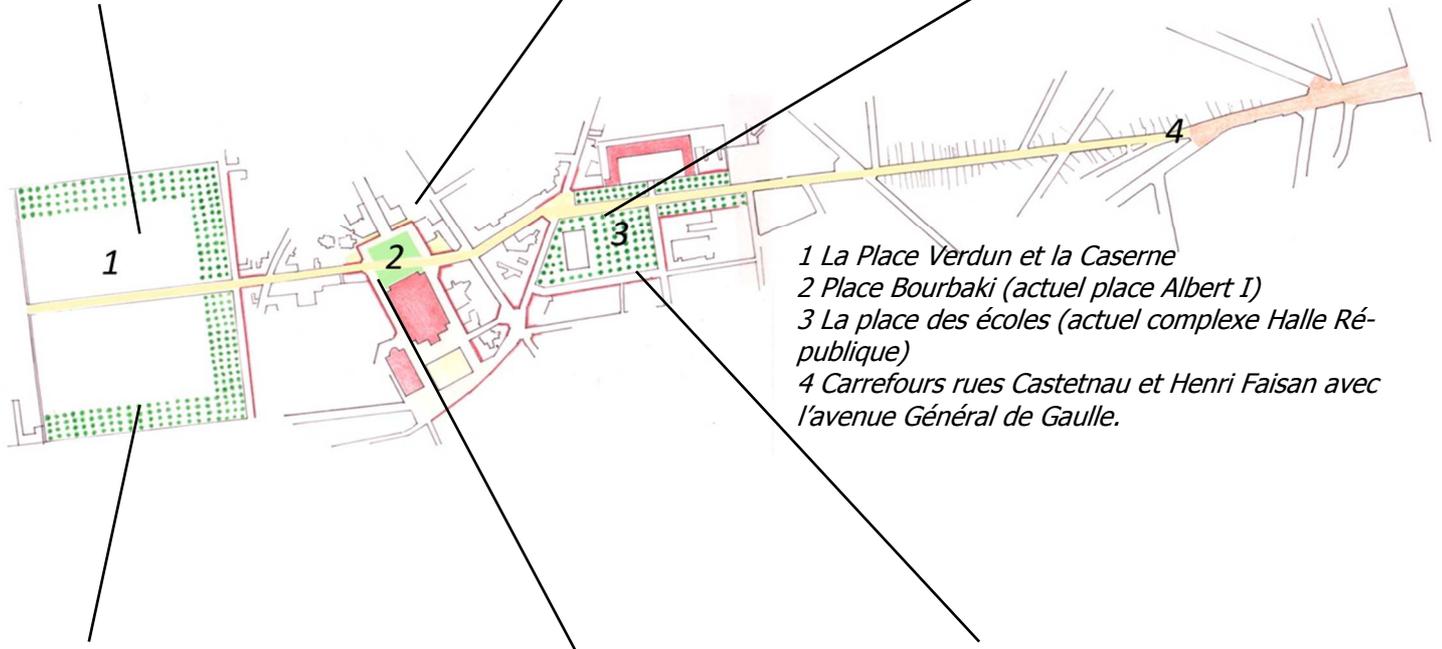
Les grands espaces publics des places de Pau sont de formation différentes.

Elles donnent à lire le paysage des architectures réglées qui les bordent. Leur vocation urbaine et minérale peut entrer en dialogue avec le végétal : par exemple, dans le cas des places Albert 1^{er} ou le square entoure l'esplanade du monument aux morts ou encore la Place Royale et les plantations de tilleuls.

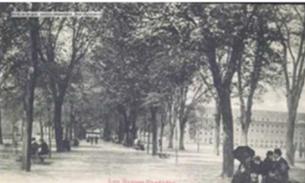


C.2.7 les ambiances urbaines, la place du foirail

Relation d'une architecture modeste aux grands arbres, mémoire du « champ de foire », relation du bâti qui entoure la halle d'aspect fermé).



- 1 La Place Verdun et la Caserne
- 2 Place Bourbaki (actuel place Albert I)
- 3 La place des écoles (actuel complexe Halle République)
- 4 Carrefours rues Castetnau et Henri Faisan avec l'avenue Général de Gaulle.



C.2.8 Exemple d'une séquence urbaine : place de Verdun, place de la Libération, place de la République

L'implantation de la place des écoles au XIX^{ème} siècle répond à une séquence urbaine d'espaces publics sur un axe est-ouest qui intègre les espaces publics du tribunal et des jardins de la place de Verdun. Cette intention n'est pas encore aboutie. Les projets d'aménagement d'espaces et d'équipements publics (Halles) devraient-êtré envisagés avec un regard d'ensemble, afin de relier véritablement les séquences urbaines.

La vallée, et au-delà, avec recul, le front bâti :
Quelles couleurs pour des « arrières » ?

« arrière » :
bardage

« devant » :
façades dressées

« arrière » :
galerie



Fronaisons du vallon :
les maintenir libres ? Essences forestières ?

Perspective des fronaisons de Verdun :
mieux percevoir leur ordre ?

Rue Bordenave d'Abère, le ponts sur le Hédas

Façade de devant dressée et ordonnancée

Monument, signal

Façade arrière bardée

« Palais urbain »

« Dialogue des
arbres à port libre
et des arbres taillés



Façades ordonnées
en travées, toutes
semblables mais
toutes différentes.

Coupure du bâti
pour un jardin

Valeur des aménagements de l'espace public,
en relation à l'architecture : socle

Rue Corisande

C.2.9. Lire les éléments régulateurs du paysage urbain

Les paysages urbains de Pau sont marqués par un certain nombre d'éléments régulateurs qui les fondent :

Les vues sur les monuments

L'importance du végétal dans la ville

- La présence de grands éléments naturels dans le centre urbain (Gave, Revers boisés)
- La présence et les perspectives sur le végétal des parcs, jardins et espaces publics, le dialogue des arbres taillés et des arbres à port libre
- Les espaces urbains continus et les espaces intégrant les coupures bâties des jardins
- Le jeu des façades avant et des façades arrières
- Les perspectives sur les monuments

